

CARNAVAL DE NICE ET PARC DES AGRUMES FETE DES CITRONS

du 23 au 26 février 2015

450 € par personne en chambre double ***
en pension complète



L'événement phare de la Côte d'Azur en hiver, un des plus grands Carnivals du monde, propose un programme de spectacles inoubliables...

Les défilés carnavalesques, magnifiés par les décors gigantesques de la Place Masséna, se composent de 18 chars qui raconteront l'histoire du "**Roi de la Musique**". Ces parades géantes et colorées qui se déroulent de jour ou de nuit, sont animées par plus de 1000 musiciens et danseurs venus des quatre coins du monde. Les défilés carnavalesques, magnifiés par les décors gigantesques de la Place Masséna, se composent de 18 chars qui raconteront l'histoire du "**Roi de la Musique**". Ces parades géantes et colorées qui se déroulent de jour ou de nuit, sont animées par plus de 1000 musiciens et danseurs venus des quatre coins du monde. Durant plus de 15 jours, la ville vit au rythme de cet événement authentique et féérique. Tout Nice vibrera à l'unisson et battra la mesure au rythme endiablé de la musique... En véritable mélomane, le nouveau roi Carnaval tiendra le haut de l'affiche et montrera à ses fans qu'il a plusieurs cordes à son arc et à sa guitare !

Jour 1. Départ de Serre-les-Sapins, direction Lyon, Montélimar. Déjeuner libre sur l'autoroute, continuation en direction d'Avignon. Arrivée à Nice en fin d'après-midi, installation dans les chambres hôtel 3*** dîner et nuit.

Jour 2. Menton parcs des agrumes et Corso Carnavalesque Illuminé

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ à 8h30 en direction de Menton par la route panoramique, Villefranche sur Mer, le très beau village d'Eze. Arrêt possible pour découvrir les Parfums des établissements Fragonart. Continuation, vue panoramique sur Monaco et Monté-Carlo, Cap Martin, Menton. Déjeuner dans le centre de Menton. Après-midi visite du Parc des Agrumes. La Fête du Citron à Menton est une manifestation unique au monde, elle attire chaque année plus de 230 000 visiteurs. A elle seule, cette fête mobilise plus de 300 professionnels et nécessite 145 tonnes d'agrumes. Le thème, les tribulations d'un citron en Chine. Temps libre dans Menton, 17h départ pour Nice par l'autoroute, dîner à l'hôtel.

Départ après le dîner vers 19h pour le Corso Carnavalesque Illuminé. Les défilés carnavalesques, magnifiés par les décors gigantesques de la Place Masséna, se composent de 18 chars qui raconteront l'histoire du "**Roi de la Musique**". Ces parades géantes et colorées qui se déroulent de jour ou de nuit, sont animées par plus de 1000 musiciens et danseurs venus des quatre coins du monde.

Place réservée en tribune. Retour et nuit à l'hôtel.

Jour 3. Bataille de fleurs sur la promenade des Anglais

Petit-déjeuner, matinée libre à Nice, petit tour dans le vieux Nice. Retour à l'hôtel pour le déjeuner.

Début d'après-midi départ pour la bataille de fleurs sur la promenade des Anglais, place réservée en tribune. Dans un écrin unique, la Promenade des Anglais, les élégantes batailles de fleurs sont une compo-

sante du Carnaval à ne pas manquer. Sur des chars décorés des plus belles compositions florales, des personnages vêtus de costumes extravagants lancent aux publics mimosas, gerberas, lys. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 4. Retour dans notre région par la Corniche d'Or

Après le petit-déjeuner, départ à 9h en direction de Besançon, nous longerons le bord de mer Antibes, Cannes, la corniche d'or c'est le nom de cette route qui relie Cannes à St Raphael. Nous retrouverons l'auto-route, Avignon, déjeuner libre dans une cafétéria sur l'autoroute, Montélimard, Lyon, Serre les Sapins, arrivée vers 20h.

Le prix comprend :

- Le transport en autocar grand tourisme, climatisation, vidéo, toilette, bar
- Le logement en hôtel *** pour 3 nuits, avec 3 diners et 1 déjeuner
- Un déjeuner dans le centre de Menton
- Les entrées au parc des agrumes, Corso illuminé et bataille de fleurs à Nice
- L'assurance rapatriement
- La taxe de séjour hôtelier

Ne comprend pas :

- Les visites non mentionnées au programme
- Les boissons aux repas
- La chambre individuelle par personne : supplément de 120 €
- Les déjeuners du 1er et dernier jour
- L'assurance annulation par personne : supplément de 12 €

Séjour maintenu pour un minimum de 40 personnes